

**PROGRAMME D'ACTIONS DE L'AGENDA 21 DE SAINT SELVE**  
**Proposition de projets**

**ACTION n° 3 – Identifier des sites pour l'accueil de jardins partagés ou de vergers**

**1 - CADRE STRATEGIQUE :**

Axe 1 / Plus de solidarité et de cohésion

Objectif 2 : Promouvoir des lieux pour vivre ensemble (développement de jardins collectifs/partagés, partage de savoirs, etc...)

Elu référent : Francis GUIONIE / Georges MAJOURAU

Chef de projet : Jean-François LUJAN

**2 - LE PROJET :**

Contexte et objectifs visés :





Contexte : Provoquer des rencontres intergénérationnelles et susciter l'échange dans un souci de transmission de savoirs.

Objectif : Faire naître du lien social autour du thème du jardinage et du partage solidaire.

Descriptif du projet par étapes :

1. Identifier un premier lieu.
2. Mettre le terrain en état d'accueillir un potager.
3. Mettre en application les pratiques de Développement Durable et de comportements éco responsables.
4. Insérer durablement le jardin dans le tissu « Urbain » afin qu'il devienne un équipement public au service de l'intérêt général (passage de relai à une association).
5. Générer des événements permettant de faire connaître le jardin aux habitants de Saint Selve.
6. Identifier d'autres lieux de partage.

Quels sont les effets bénéfiques attendus du projet sur :

			
L'environnement	L'économie	La vie sociale	La bonne gouvernance
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embellir le cadre de vie.</li> <li>- Préserver la biodiversité.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir un lien d'échange, de plaisir, de savoir, de connaissance entre générations.</li> <li>- Favoriser la cohésion Favoriser l'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance de l'environnement.</li> </ul>

Cohérence de l'action avec les 5 finalités du développement durable :

- Changements climatiques
- Biodiversité, milieux, ressources
- Epanouissement de tous
- Cohésion sociale et solidarité
- Production et consommation responsable

**3 -MODALITE DE MISE EN OEUVRE :**

Pilotage du projet :

Francis GUIONIE, Georges MAJOURAU, Jean-François LUJAN

Planning (date début et fin prévisionnelle) : 2014-2020

Principaux postes	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1. Identifier un premier lieu.							
2. Mettre le terrain en état d'accueillir un potager.							
3. Mettre en application les pratiques de Développement Durable et de comportements éco responsables.							
4. Insérer durablement le jardin dans le tissu « Urbain » afin qu'il devienne un équipement public au service de l'intérêt général (passage de relai à une association).							
5. Générer des événements permettant de faire connaître le jardin aux habitants de Saint Selve.							
6. Identifier d'autres lieux de partage.							

**Budget et financement :**

Budget global estimé	0 €
Proposition de plan de financement	Auto-financement :
	Financement externe :
	Partenaires et part prise à leur charge :

**4 -SUIVI DU PROJET - CRITERES D'EVALUATION :**

Indicateur 1	Etat actuel	Résultat attendu
Nombre de lieu mis en partage.	0	2
Indicateur 2	Etat actuel	Résultat attendu